
Éditorial

Tendances spatiales

Les activités économiques et sociales sont soumises à des lois et à des règles inscrites notamment selon des logiques spatiales. On sait à cet effet que Québec et Montréal doivent leur existence au phénomène de rupture spatiale associée à la navigabilité du Saint-Laurent. L'extraction de l'amiante ou du cuivre ne s'effectue pas n'importe où, comme en témoignent Asbestos, Murdockville, Chibougamau, Val d'Or et autres Fermont. L'agriculture n'a pas la même fertilité partout. La production pharmaceutique, de vêtements ou de papier se localise ici plutôt que là en fonction de certains facteurs. Facteurs d'industrialisation qui favorisent actuellement Saint-George, Victoriaville et Drummondville. Alors que Rimouski, Lachute, Amos, Sorel et Grand-Mère sont désormais contraintes par ces facteurs. Aussi, les places de marché (commerces, bureaux, services) choisissent des endroits optimaux, notamment les boulevards périurbains plutôt que les zones centrales historiques.

En réalité, certaines conditions territoriales spécifiques jouent à l'évidence un rôle économique fondamental, notamment la proximité de ressources naturelles, la présence d'un port en eau profonde, l'existence de bassins de main-d'œuvre spécialisée. Le fleuve Saint-Laurent s'avère tout à fait marquant à cet égard. Il en est de même pour la frontière américaine. Et que dire des effets de polarisation des moyennes et grandes agglomérations urbaines ? À ces conditions territoriales initiales s'ajoutent des forces typiquement spatiales qui influencent aussi les comportements de localisation des activités économiques, culturelles et sociales. Soulignons notamment la mobilité des travailleurs, des consommateurs et des marchandises qui s'est beaucoup accrue depuis quelques décennies, autant en milieux ruraux qu'urbains. D'autres forces spatiales économiquement influentes sont à signaler telles que l'accessibilité effective des intrants, l'intégration sectorielle des activités économi-

ques, le nomadisme croissant des investissements, la demande sociale de qualité de vie, l'appropriation territoriale de certains leviers de développement.

Sur la base de ces conditions et forces au Québec s'inscrivent des tendances spatiales plus ou moins lourdes. Tendances qui subissent ponctuellement des effets d'accélération, de ralentissement, de rupture, de rebondissement, de renversement. La saisie et la modélisation de celles-ci ne sont certes pas faciles malgré la grande pertinence scientifique et sociale de l'exercice. Les méthodes offertes à cet effet par le champ de l'analyse spatiale sont contraintes par des données d'abord limitées et ensuite offertes d'une manière désagrégée selon des découpages territoriaux pas toujours conformes aux mouvements spatiaux. Néanmoins, les experts bénéficient de théories, de modèles, de concepts et d'instruments de mesure qui permettent de considérer convenablement la non-neutralité de l'espace dans les phénomènes économiques et sociaux contemporains. Selon notre lecture, voici les trois grandes tendances spatiales contemporaines qui influencent directement la recomposition des territoires du Québec.

Si ladite « métropolisation » représente une tendance évidente au Québec comme ailleurs, il nous faut constater que celle-ci s'exprime différemment selon les périodes observées et aussi selon les agglomérations. La polarisation des activités et de la population au sein des principales aires métropolitaines du Québec s'avère si inégale actuellement qu'un repositionnement spatial devient bel et bien perceptible. Repositionnement de certains pôles qui confrontent la hiérarchie urbaine établie jadis, sans toutefois la renverser. Les taux actuels de croissance de Drummondville, Saint-Georges et Gatineau sont en effet de loin supérieurs à ceux de Saguenay, Shawinigan, Thetford Mines et Montréal.

À travers cette concentration spatiale accentuée dans les agglomérations urbaines, la tendance opposée, soit

la dispersion, demeure paradoxalement vivace. Dispersion qui s'inscrit de manière tout à fait spécifique dans le contexte spatial contemporain.

D'abord, la dispersion spatiale poursuit son œuvre historique dans une immense périphérie truffée de bassins de ressources naturelles. Elle ne fait désormais émerger que très peu de nouveaux établissements humains. À partir des avant-postes d'occupation territoriale tels que Maniwaki, Port-Cartier, Lebel-sur-Quévillon, Chibougamau, Dolbeau, Amqui, etc. les opérations d'extraction peuvent désormais rayonner en « pattes d'oie » à très grande distance grâce aux moyens de transport modernes, aux nouvelles techniques et technologies et à la flexibilité des horaires des travailleurs mobiles. En réalité, la population traditionnellement dispersée, se concentre de plus en plus dans les pôles périphériques les mieux localisés dans les corridors de pénétration territoriale. Tant et si bien qu'entre 1991 et 2001, 75 % des petits lieux et milieux ruraux de moins de 5 000 habitants furent en déclin ou en stagnation économique.

Ensuite, un type d'urbanisation diffuse bat son plein en étalant de plus en plus les agglomérations en faible et très faible densité. Les couronnes périurbaines subissent de très fortes pressions, alors que plusieurs zones centrales historiques se dévitalisent. Aussi, les franges urbaines des petites et grandes agglomérations offrent des nouvelles formes territoriales fort diversifiées, notamment des satellites classiques, des complexes récréotouristiques, des milieux de villégiature, des places de services spécialisés, des méga carrefours, des friches rurales. Ce qui oblige les experts à fabriquer de nouveaux instruments pour saisir et modéliser ces concentrations humaines dispersées sur de très vastes zones à la faveur de la séparation de plus en plus évidente entre lieux de travail, de résidence, de consommation et de loisirs.

Finalement, la tendance à la dispersion s'exprime par le phénomène généralisé de déconcentration industrielle hors des centres urbains, là où les entreprises étaient jadis prisonnières des ports, des gares, des bassins de main-d'œuvre dans leurs choix de localisation.

Ce qui nous conduit à mettre en évidence une autre tendance spatiale typique du Québec contemporain, soit l'émergence de nouvelles concentrations manu-

facturières que d'aucuns appellent les « clusters » en référence à la très riche littérature sur le sujet. Le Québec ne possède certes pas de zone industrielle dans le style Silicone Valley ou autres Prato, si ce n'est l'historique district de la fourrure à Montréal et la petite concentration du meuble dans Maskinongé. Cependant, plusieurs zones spécialisées sont en émergence actuellement, soutenues par la politique publique. Nous pensons tout de suite aux technopoles dans le multimédia (Montréal), l'optique-photonique (Québec), le commerce électronique (Montréal), l'agroalimentaire (Saint-Hyacinthe), l'aluminium (Saguenay), le maritime (Rimouski) et autres technoparcs (Gatineau, Saint-Laurent, Mauricie, Laval). Aussi, plusieurs « créneaux d'excellence » furent ciblés comme « clusters » ou grappes industrielles afin d'y impulser certains facteurs de développement, notamment dans le textile, l'éolien, la chimie des matériaux, la forêt, les sciences de la vie, la tourbe, le phytogénétique, les technomines, etc. À elle seule, la Communauté métropolitaine de Montréal a identifié une quinzaine de grappes industrielles pour y appliquer des mesures de soutien industriel.

À cet effet de concentration naturelle d'entreprises, soutenue par la politique publique, signalons au lecteur la présence d'une vaste zone manufacturière localisée à cheval sur l'axe des Appalaches dans le sud-est, entre Saint-Jérôme au sud des Laurentides et Montmagny au sud de Québec, en passant par la Beauce, une bonne partie des régions Centre-du-Québec, Estrie et Montérégie et aussi par l'ouest de Montréal. La consolidation actuelle de ce « croissant manufacturier » identifiable dans sa forme et son contenu par les statistiques officielles s'explique par divers facteurs endogènes, notamment l'entrepreneuriat, la qualité du bassin de main-d'œuvre, le cumul de savoir-faire spécialisé. En outre, la position géographique associée à la proximité de la frontière américaine lui offre un avantage non négligeable pour ses entreprises. Si l'on en juge la politique publique étrangère, nos gouvernements supérieurs auraient tout intérêt à s'intéresser à cette zone de création de richesse nationale par des mesures bien ciblées d'aménagement et de développement afin de maximiser l'efficacité territoriale dans un esprit de soutien économique.

Marc-Urbain Proulx

Université du Québec à Chicoutimi